



Philippe GOUJON

Maire du 15^e arrondissement
NRef : cab :ma :01092011

Paris, le 1^{er} septembre 2011

Rigaud Olivier
Chez Monsieur Prince
5, rue de l'harmonie
75015 Paris

Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de vos préoccupations relatives au devenir du quartier Brassens-Castagnary.

~~Je comprends tout à fait votre inquiétude et j'attends, comme vous, un réaménagement ambitieux de ce quartier conforme au souhait des habitants.~~

Ce projet porté par la Ville de Paris risque de générer une densification sociale excessive sur ce secteur déjà très largement pourvu en logements sociaux.

Cette réalisation n'est pas accompagnée des équipements publics indispensables, qu'il s'agisse d'une école, d'une crèche ou encore de commerces de proximité.

J'ai proposé au Maire de Paris la création de logements étudiants sur le site de l'actuel Laboratoire des Ponts et Chaussées, boulevard Lefebvre mais la Mairie centrale a décidé unilatéralement, et contre mon avis, d'y installer 200 logements sociaux supplémentaires au détriment de la nécessaire mixité sociale souhaitée par tous.

J'aurais souhaité que soient réalisés de nouveaux aménagements paysagers : or, à la place de la poissonnerie, la Mairie de Paris prévoit un nouveau programme de logements sociaux. Le linéaire aurait pu être végétalisé dans l'esprit du projet présenté par votre association lors d'un récent Conseil de quartier.

S'agissant du projet prévu aux 102,104 et 108 rue Castagnary qui comporte 60 logements sociaux, un établissement pour personnes âgées dépendantes de 104 chambres, un jardin public en cœur d'îlot et le transfert de l'actuel terrain sportif du Bessin sur le square Jacques Baudry, un vœu a été adopté lors du Conseil d'arrondissement du 9 mai 2011 prévoyant les conditions suivantes :

Tout d'abord, qu'au moins un tiers des logements sociaux prévus soient des logements intermédiaires réservés aux classes moyennes ;

Ensuite, que la réalisation du terrain de sport prenne en compte les questions de végétalisation, mais aussi de sécurité et de nuisances sonores par l'isolation phonique du terrain.

Enfin que la Mairie du 15^e et les riverains soient étroitement associés à la réalisation de ce projet.

A ce sujet, j'ai saisi, fin juillet, la Mairie centrale afin que soit organisée une réunion au cours de laquelle j'évoquerai les préoccupations qui sont les vôtres et exigerai le respect des engagements, notamment pour le terrain de sport.

Très attentif à l'évolution de votre quartier, j'ai œuvré depuis le début de la mandature notamment pour que le bas de la rue Castagnary ne soit plus laissé à l'abandon, car force

est de constater que plusieurs projets municipaux annoncés par la Mairie de Paris demeuraient figés ou font encore l'objet de retards importants.

Au 39 rue Castagnary, un immeuble de quatre étages, propriété de la Ville, est complètement muré depuis 2004. Une opération de construction par la RIVP a été agréée fin 2009. Les travaux devraient démarrer cette année pour une livraison de 10 logements au 1^{er} semestre 2013. Se succèdent ensuite, jusqu'au 49 rue Castagnary, une série de parcelles en déshérence qui ne font pas pour le moment l'objet de projets immobiliers.

Depuis 2008, 5 logements ont été rénovés 68 rue Castagnary, 10 appartements ont été créés au 72 rue Castagnary et 14 autres ont été livrés au 106 rue Castagnary.

En juillet dernier, un nouvel ensemble composé de 31 logements et d'une crèche de 60 berceaux a été inauguré au 131-139 rue Castagnary.

A proximité, au 6, rue de l'Harmonie, une résidence sociale de 26 logements et une Maison relais de 16 logements accueilleront notamment des femmes victimes de violence d'ici la fin de l'année.

J'ai également agi pour que la petite ceinture ferroviaire soit transformée en coulée verte. Un vœu a d'ailleurs été adopté lors du Conseil d'arrondissement du 6 juin 2011 pour intégrer, dans le projet de réaménagement de la deuxième tranche de l'ancienne petite ceinture ferroviaire les emprises de la rue Castagnary adossées à la voie ferrée. J'ai également demandé à la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain d'améliorer l'aspect de ses cuves et de me proposer un projet d'intégration du site dans le paysage urbain.

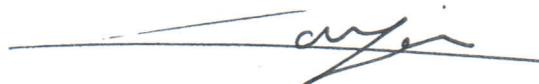
Vous avez la chance de vivre dans un quartier qui possède une identité propre, un caractère bien particulier, qui à l'image du parc Brassens, a tout d'un village dans la ville. C'est la raison pour laquelle la municipalité du 15^{ème} porte également un projet culturel au 106 rue Brancion, le « carré Brassens-Brancion » qui consiste à édifier un véritable pôle culturel qui serait animé par des artistes de renom ou en devenir. Il mettrait en synergie autour de l'ancien siège des abattoirs de Vaugirard, transformé en vaste espace d'exposition et d'animation, une offre culturelle abondante dans ce quartier, qu'il s'agisse du Théâtre Silvia Monfort, de la Ruche ou de la médiathèque Yourcenar, mais aussi du Théâtre Paris-Plaine, de la MJC Brancion ou du marché aux livres anciens...

La création d'une ligne de minibus électrique de quartier permettra de relier le sud-est du 15^{ème} à son centre tout en permettant une connexion plus aisée avec les lignes de métro et de tramway et les équipements publics de proximité.

J'espère avoir pu vous apporter des éléments de réponse et reste à votre écoute pour toute question que vous souhaiteriez m'exposer.

Je vous invite par ailleurs à participer à la prochaine réunion du Conseil de quartier Brassens (Jeudi 6 octobre à 19h, 15 rue de Cherbourg) au cours de laquelle sera sans doute évoqué cet aménagement.

Conscient de l'intérêt que vous portez à votre quartier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *et cordialement*



Philippe GOUJON

VILLE DE PARIS

LE MAIRE DU XV^{ÈME} ARRONDISSEMENT

31, RUE PÉCLET
75015 PARIS

En

PARIS LOUVRE
PPDC
06 09 11
038 En EV6331
0C3B 758930

€ R.F.
000,47
LA POSTE
MD 641618

